

Nous veillerons à ce que les mesures provisoires qui pourraient s'avérer nécessaires pour faciliter le changement ne deviennent pas des formes permanentes de protection ou de subvention.

6. Nous sommes d'avis qu'une croissance monétaire faible et stable est essentielle pour réduire l'inflation. Les taux d'intérêt ont leur rôle à jouer à cet égard, ils demeureront vraisemblablement élevés là où les craintes d'inflation resteront vives. Nous sommes bien conscients que les niveaux et les variations des taux d'intérêt dans un pays peuvent rendre plus difficiles les politiques de stabilisation dans d'autres, en influant sur leurs taux de change et sur leurs économies. Pour ces raisons, la plupart d'entre nous devrions aussi recourir à la limitation des déficits budgétaires, au besoin en diminuant les dépenses gouvernementales. Il est aussi hautement souhaitable de réduire l'instabilité des taux d'intérêt et des taux de change. Une plus grande stabilité des marchés des changes et des marchés financiers est importante pour le développement vigoureux de l'économie mondiale.

7. Dans un monde caractérisé par de forts mouvements de capitaux et des déficits importants, il est de l'intérêt de tous que la solidité financière du système bancaire et des institutions financières internationales soit pleinement maintenue. Nous nous félicitons de l'accroissement du rôle du F.M.I. dans le financement des déficits des balances des paiements à des conditions qui encouragent les adaptations nécessaires.

8. Dans la définition de nos politiques économiques à long terme, nous devons nous attacher à sauvegarder l'environnement et les ressources naturelles de notre planète.

#### *Relations avec les pays en développement*

9. Nous encourageons la stabilité, l'indépendance et le non-alignement authentique des pays en développement. Nous réaffirmons notre engagement de collaborer avec eux dans un souci d'intérêt, de respect et d'avantages mutuels, conscients de la réalité de notre interdépendance.

10. Il est de notre intérêt, comme du leur, que les pays en développement poursuivent pleinement leur croissance et s'intègrent plus complètement au système économique international en y jouant un rôle à la mesure de leurs capacités et de leurs responsabilités.

11. Nous sommes désireux de poursuivre avec ces nations des discussions constructives et portant sur les problèmes de fond. Nous croyons que le Sommet de Cancun offrira une occasion prochaine d'examiner à nouveau nos problèmes communs.

12. Nous réaffirmons notre volonté d'explorer toutes les voies de consultation et de coopération avec les pays en développement dans toute enceinte appropriée. Nous sommes prêts à participer à la préparation d'un processus mutuellement acceptable de négociations globales dans des conditions permettant d'espérer des progrès notables.

13. Bien que la croissance ait été forte dans beaucoup de pays en développement à revenus moyens, nous sommes très conscients des grandes difficultés économiques qu'éprouvent de nombreux pays en développement et de l'affreuse pauvreté des plus démunis d'entre eux. Nous sommes prêts à appuyer les efforts que les pays en développement accomplissent pour promouvoir leur progrès économique et social, dans le cadre des valeurs et traditions qui leur sont propres. Ces efforts sont indispensables à leur réussite.

14. Nous nous engageons à maintenir substantiel et, dans de nombreux cas, à augmenter le niveau de notre aide

publique au développement. Nous nous efforcerons de faire mieux comprendre cette nécessité par nos opinions publiques. Nous entendons affecter une part majeure de notre aide aux pays les plus démunis, et participerons activement à la conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

15. Nous tenons à ce propos à faire remarquer que le renforcement de nos propres économies, l'élargissement de l'accès à nos marchés et l'élimination des obstacles aux flux de capitaux se traduiront par une disponibilité accrue des ressources et de la technologie dont ont besoin les pays en développement, complétant ainsi l'aide publique. L'orientation des capitaux privés vers ces pays se fera d'autant mieux que ceux-ci garantiront la protection et la sécurité des investissements.

16. L'Union Soviétique et ses partenaires, dont les contributions sont maigres, devraient augmenter leur aide au développement et absorber une part plus grande des exportations des pays en développement, tout en respectant leur indépendance et leur non-alignement.

17. Nous resterons fermement attachés à l'existence des institutions financières internationales et veillerons à ce qu'elles possèdent et utilisent efficacement les ressources financières qui leur sont nécessaires pour faire face à leurs importantes responsabilités.

18. Nous attachons une haute priorité à la solution des problèmes que connaissent les pays en développement dépourvus de pétrole, en raison des effets dommageables des hauts prix de l'énergie importée résultant des deux chocs pétroliers. Nous invitons les pays excédentaires exportateurs de pétrole à accroître leurs efforts déjà appréciables pour financer l'expansion des pays en développement non pétroliers, en particulier dans le domaine de l'énergie. Nous sommes prêts à collaborer à cette fin et à étudier avec eux dans un esprit d'association, des mécanismes tels que ceux examinés à la Banque mondiale, qui puissent tenir dûment compte de l'importance de leurs contributions financières.

19. Nous reconnaissons l'importance de l'accroissement de la production des aliments dans le monde en développement et à une plus grande sécurité alimentaire pour tous. Nous estimons en outre essentiel que les pays en développement mettent en œuvre des politiques agricoles et alimentaires judicieuses. Nous étudierons les moyens d'augmenter les ressources disponibles à cette fin. Nous prenons note du fait que le gouvernement italien a l'intention de faire discuter dans le cadre de la Communauté européenne une proposition destinée à des actions particulières dans ce secteur, qui bénéficieraient aux pays les plus pauvres. Cette proposition sera présentée en coopération étroite avec les institutions spécialisées des Nations Unies dont le siège est à Rome.

20. Nous sommes gravement préoccupés des conséquences de la croissance démographique mondiale. De nombreux pays en développement ont entrepris de régler, dans le respect des valeurs et de la dignité humaines, ces problèmes et d'assurer parallèlement le développement de leurs capacités humaines, notamment dans les domaines des techniques et de la gestion. Nous reconnaissons la sérieux de ces problèmes et attacherons une importance plus grande aux efforts internationaux dans ce sens.

#### *Commerce*

21. Nous réaffirmons notre ferme engagement de maintenir des politiques commerciales ouvertes et de veiller au bon fonctionnement du système de commerce